



**Objet:** Licence FFCC 2023  
**CLUB TAURIN et ASSOCIATION**

Chers amis,

Voici venu le temps de penser à la saison 2023, et donc au renouvellement de votre licence (pour les anciens) ou à votre première adhésion (pour les nouveaux).

Pour votre catégorie d'adhérent, voir la liste des pièces à fournir :

L'admission des associations est prononcée par le bureau. Toute association qui désire s'affilier doit envoyer à la Fédération :

- ✓ Sa demande d'admission signée du Président, autorisée par une délibération de l'assemblée générale de son association
- ✓ L'adresse de son siège social
- ✓ Sa dénomination
- ✓ Ses statuts, mentionnant qu'elle admet en entier les statuts et règlements de la Fédération
- ✓ La composition de son comité et l'adresse de tous les membres de ce comité
- ✓ Une pièce valant certification qu'elle a été déclarée à la Préfecture conformément à la loi du 1er juillet 1901 sur les associations.
- ✓ Avis de situation au répertoire Siren (<https://avis-situation-sirene.insee.fr>)
- ✓ Toutes justifications utiles sur les arènes et les installations dont elle dispose.

**Pour chaque licence individuelle :**

- ✓ La demande manuscrite qui est obligatoire, doit être rédigée entièrement à la main (au verso du bulletin d'adhésion) dans les mêmes termes que le modèle joint
- ✓ Nom, Prénom, date et lieu de naissance, adresse, téléphones et E-mail
- ✓ Deux photos
- ✓ Le règlement de la cotisation

**Les dossiers qui parviendront incomplets à la Fédération ne pourront être traités et seront donc renvoyés en l'état ; aucune licence ne pourra vous être délivrée.**

Je vous rappelle que pour pouvoir voter à l'assemblée générale, il faut être licencié pour l'année en cours (article 8 du règlement intérieur).

La FFCC rappelle que toute organisation d'une manifestation non validée par la Fédération est susceptible de poursuite disciplinaire à l'encontre des organisateurs et des participants de toute qualité. La FFCC rappelle également que tout évènement non-autorisé ne fera pas l'objet d'une couverture assurantielle de la FFCC.

Dans l'attente de recevoir votre dossier, je vous prie de bien vouloir agréer, chers amis, l'expression de mes salutations afeciouna.

Nicolas TRIOL  
Président FFCC

Fédération Française de la Course Camarguaise  
485 Rue Aimé Orand  
30000 NIMES  
Tél : 04 .66 26 .05. 35

## APPEL COTISATIONS LICENCES 2023

CATEGORIE CLUBS TAURINS OU ASSOCIATIONS	
Cotisation Fédérale Assurance Individuelle accident et protection juridique (26 € x 12)	150,00 € 312,00 €
<b>Licence supplémentaire 51 € (Pour celles en plus des 12 licences obligatoires)</b> Cotisation Fédérale (25 €) Assurance Individuelle accident et protection juridique (26 €) Bordereau d'adhésion à compléter	
<b>Licence supplémentaire Jeune 18 € (Pour celles en plus des 12 licences obligatoires) Mineurs et Etudiants moins de 25 ans</b> Cotisation Fédérale (2 €) Assurance Individuelle accident et protection juridique (16 €) <b>Sans possibilité d'exercer la mission de portier</b> Bordereau d'adhésion à compléter	
Pour les nouveaux CT ou Associations Droit d'entrée 31.00 €	
TOTAL - Paiement par chèque libellé à l'ordre de la FFCC ou par virement bancaire aux coordonnées suivantes, en indiquant le nom, prénom et la licence visée : FFCC – Crédit agricole du Languedoc IBAN : FR76 1350 6100 0001 6505 4800 118 / BIC : AGRIFRPP835	<b>462,00 €</b>

### Date limite du dépôt le 31 janvier 2023

Nous vous demandons d'être très vigilant dans l'établissement de votre dossier (bien remplir ou cocher toutes les cases demandées : date de naissance, téléphone, délégué, président de course, etc ...).

La lettre manuscrite doit être rédigée par le détenteur de la licence.

Toutes photocopies ou dossiers remplis par la même personne seront rejetés.

**Avertissement :** Toute délivrance de licence suppose le paiement préalable et intégral de la cotisation. En l'absence de licence, le demandeur de la licence ne sera pas en droit de participer à une quelconque manifestation ou course camarguaise.



## BULLETIN D'ADHESION- Saison 2023

### Licence Association & Club taurin Organisateur de courses camarguaises

**Bulletin d'adhésion à nous retourner complété, signé et accompagné du règlement à la Fédération.  
Date limite de dépôt le 31 janvier 2023.**

- Forfait 12 Licences comprenant :

Cotisation Fédérale (150 €) pour le Club  
Protection, juridique décès invalidité incapacité temporaire (26 € x 12) (détail au dos)

- Licence supplémentaire hors forfait (**Pour celles en plus des 12 licences obligatoires**)

Cotisation Fédérale ..... 25,00 €  
Protection, juridique décès invalidité incapacité temporaire (détail au dos) 26,00 €  
**Total à régler à la FFCC..... 51,00 €**

- Licence supplémentaire Jeune / hors forfait (**Pour celles en plus des 12 licences obligatoires**)  
**Mineurs et étudiants de moins de 25 ans**

Cotisation Fédérale ..... 2,00 €  
Protection, juridique décès invalidité incapacité temporaire (détail au dos) 16,00 €  
**Total à régler à la FFCC..... 18,00 €**

Association : ville \_\_\_\_\_ Club \_\_\_\_\_

N°SIRET du Club Obligatoire : (à inscrire sur la licence du président uniquement) \_\_\_\_\_

Je soussigné (Nom-Prénom) \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

E-mail indispensable : \_\_\_\_\_@ \_\_\_\_\_

N° téléphone \_\_\_\_\_ N° de portable \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_ Lieu \_\_\_\_\_

Je joins à la présente : **2 photos d'identité** (1 pour le dossier et 1 pour la licence)

(Cocher la ou les case(s) correspondante(s))

Je suis :  Président

Je suis :  Membre

- **Président de course** :  Stagiaire ou  Avenir ou  AS

- **Délégué** :  Stagiaire ou  Titulaire

Signature (obligatoire) :

Fait à \_\_\_\_\_ , le \_\_\_\_\_

J'ai une autre licence FFCC, si oui laquelle..... (Précisez le collègue)

Dans ce cas, je donne ma voix à ..... (Précisez le collègue d'adhésion)

Fédération Française de la Course Camarguaise  
485 Rue Aimé Orand  
30000 NIMES  
Tél : 04.66.26.05.35

#### Cadre réservé FFCC

Licence n° : 23/.....

Reçu le :.....

Mode règlement :.....

Date encaissement :.....



**Notice d'information**  
**Association & Club taurin - Saison 2023**  
*Document non-contractuel*

**Je complète le bulletin d'adhésion pour la licence 2023, et les garanties prendront effet le lendemain du règlement et au plus tôt le 01/02/2023 pour se terminer le 31/01/2024.**

Les garanties sont accordées exclusivement dans le cadre des activités admises par la FFCC à l'exclusion de toute autre manifestation ou activité propre aux clubs taurins, comités des fêtes, associations ou organisateurs privés.

Les garanties ne concernent que les titulaires d'une licence nominative et uniquement pour les adhérents âgés de moins de 65 ans pour la protection individuelle (décès, invalidité). Par ailleurs, la garantie incapacité temporaire s'exerce dans la limite de la perte de revenu constatée et justifiée.

Les garanties dont je dispose sont :

<b>Protection Juridique</b>	Oui notamment en cas d'atteinte à l'intégrité physique, en matière pénale, en cas de litiges liés au cheval et au taureau via le <b>01.30.09.97.32</b>
<b>Décès</b>	Pour un capital de 15 000 €
<b>Invalidité Permanente</b>	Pour un capital de 30 000 € et avec une franchise relative de 15 %
<b>Incapacité temporaire</b>	20 € / jour après franchise de 15 jours et pour une durée maximum de 365 jours de la date d'évènement

En cas de rechute, récurrence, complication, toute prise en charge est conditionnée par l'information et l'accord de l'assureur dans les 10 jours suivant la nouvelle incapacité temporaire.

Déclaration manuscrite à recopier dans le cadre : **« je soussigné, Nom, Prénom, déclare avoir pris connaissance des statuts de la FFCC et y adhérer sans réserve. Je reconnais avoir été informé des dispositions législatives en vigueur et figurant, notamment, dans le Code du Sport ».**

**☞ Déclaration manuscrite à recopier :**

#### **AUTORISATION DE DIFFUSION ET TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES**

Les données personnelles recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de la Fédération Française de la Course Camargaise. Les destinataires des données sont : la fédération, les services médicaux sur leur demande, les services institutionnels auxquels la fédération est affiliée sur leur demande.

**J'autorise** ou  **je n'autorise pas** à d'utiliser mon nom, prénom, nom de mon association à laquelle j'adhère, mes coordonnées, ma date de naissance, mes qualités associatives ou en courses camarguaises ainsi que ma photo, pour information d'un listing/annuaire des associations, ou tout commentaire, compte-rendu, article, sur le magazine fédéral et www.ffcc.info, site internet de la Fédération Française de la Course Camargaise et sur les réseaux sociaux sous le nom de la fédération.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 ainsi qu'au Règlement UE 2016/679 du Parlement Européen sur la protection des données personnelles (« Règlement RGPD »), vous bénéficiez d'un droit d'accès de rectification, d'effacement et de limitation aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au service communication ou secrétariat de la FFCC, 485 rue Aimé Orand, 30000 Nîmes - poleadministratif-financier@ffccamarguaise.com

Le responsable du traitement des données personnelles est la FFCC.

A défaut d'une déclaration express de votre accord, les informations ne donneront pas lieu à diffusion.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ **Signature (obligatoire) :**

Je suis informé que conformément aux dispositions législatives en vigueur, je peux renoncer à bénéficier des garanties individuelles accidents proposées par la FFCC, mais que dans ce cas je dois fournir une attestation sur papier libre précisant **« je reconnais avoir été informé des risques encourus lors de l'exercice de mon activité associative et malgré ce je renonce à bénéficier de la protection proposée par la FFCC. Je renonce donc définitivement à tout recours envers la FFCC ainsi que leurs assureurs ».**

Je suis également informé de la possibilité et de mon intérêt à souscrire des garanties individuelles complémentaires.